

Réunion du 24 octobre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

- Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
- Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents
- Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN
- Procuration(s) : Monsieur Claude FROEHLY ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND
- Excusé(s) : Monsieur David HECKEL, Monsieur Pierre MARMILLOD
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

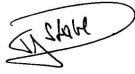
**N° CG/2011/57 - Fonds de développement urbain - 2222  
Redéfinition des orientations du Conseil Général au sein des  
Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- réaffirme son engagement en faveur de la politique de la ville
- approuve les orientations prioritaires du Département au sein des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), orientations recentrées dans trois domaines principaux :
  - . l'insertion et l'emploi, afin de soutenir les actions de proximité en faveur des habitants, de nature à encourager la mobilisation vers l'emploi et la formation des publics jeunes et adultes les plus en difficulté, qui pourront ensuite accéder aux dispositifs de droit commun
  - . l'éducation, afin de soutenir la réussite éducative tant à travers les apprentissages que les comportements citoyens et responsables ; en complément pourront être soutenues les actions de médiation scolaire, de parentalité et de lutte contre les discriminations, dès lors qu'elles proposeront une démarche collective de prévention ou de soutien
  - . l'intégration sociale, afin de favoriser l'intégration des personnes issues de l'immigration, à travers notamment les actions d'apprentissage du français, mais également de susciter la promotion sociale de tous les habitants des quartiers, en favorisant leur accès à la culture et aux outils de médiation culturelle
- approuve les critères qualitatifs qui seront appliqués lors de l'instruction des subventions et les modalités d'articulation interne destinées à favoriser une approche partagée des quartiers en politique de la ville
- approuve la nécessité de voir coordonnés et mieux articulés les politiques de prévention spécialisée et les partenariats avec les centres sociaux

- approuve l'exigence d'une valorisation systématique de l'apport du Conseil Général aux projets soutenus dans le cadre de la politique de la ville.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111024-61425-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 04/11/11